Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Janvier 2017

Ruy-Montceau

Sommaire

3: Editorial

4-5: Agenda

6: Retour sur ...

8-9-10: Les travaux

11: Voirie communale

12: TAP

13: Centre de loisirs

14: Participation citoyenne

15: Urbanisme

16: CAPI

17: Points de vue

18: Les professionnels de santé

19: Etat civil

20: Calendrier des manifestations

www.ruy-montceau.fr

Hôtel de Ville

77 rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy
Régie des eaux de la CAPI
Tél: 04 74 92 99 25
Numéro d'urgence: 06 34 51 25 02

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets
Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Eclairage public
CAPI, tél: 04 74 27 28 00

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:
Lundi 13h30-16h30
Mercredi 13h30-16h30
Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30
Samedi 08h00-12h00

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau.

Directeur de publication: Guy RABUEL

Tirage: 2 100 exemplaires

Rédaction: Bernard HILDT Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET

Numéro de janvier 2017

Impression: Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu

IMPRIM'VERT

papier recyclé

Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau Pixabay

La page de l'année 2016 vient de se tourner, emportant avec elle son lot de bons et de mauvais moments.
Dans un environnement souvent incertain, parfois hostile, il est essentiel d'œuvrer pour que la commune demeure ce lieu de proximité, garant du lien social et du vivre ensemble.

C'est ce à quoi nous nous employons jour après jour, dans un environnement financier contraint qui amoindrit les ressources de notre collectivité.
Il nous faut donc faire preuve de rigueur, de prudence et d'imagination pour développer et faire vivre notre commune sans augmenter la pression fiscale.
Plus que jamais, le fil conducteur de notre action est de vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés à vos besoins.

C'est dans ce cadre que le conseil municipal vient d'adopter le nouveau plan local d'urbanisme de la commune à l'issue d'un travail considérable débuté en 2010 (près de 40 réunions de travail, 2 réunions publiques, 3 présentations au conseil municipal). Grâce à ce document de planification et à la construction de plusieurs programmes de logements locatifs, la commune de Ruy-Montceau devrait sortir en 2017 de l'état de carence dans lequel l'Etat l'avait placé.
L'avenir s'éclaircit pour le développement de Ruy-Montceau d'autant plus que le Sénat a décidé de se saisir d'un projet de loi modifiant la loi SRU pour prendre en compte les particularités de chaque commune. Nos actions engagées pour faire évoluer la législation en vigueur portent enfin leurs premiers fruits.

Comme vous pourrez le constater dans ce nouveau numéro d'informations municipales, Ruy-Montceau est toujours dans l'action : pas de temps morts dans les agendas municipaux !
2017 ne dérogera pas à la règle. L'aménagement de l'entrée Ouest de Ruy sera ainsi mis en œuvre avec notamment la construction d'une résidence senior dans un cadre privilégié et à proximité immédiate des commerces et services de santé.

Réalisations d'aujourd'hui ou projets pour demain, nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour faire de notre territoire un espace toujours plus agréable à vivre.

A mes collègues élus, à tous les bénévoles de nos associations, je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent sans toujours en être remerciés.
Un grand bravo à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres, il n'est pas tâche plus difficile mais aussi plus épanouissante.

Faisons ensemble de 2017 une année riche et utile pour Ruy-Montceau.
Je vous donne rendez-vous le 12 janvier 2017 à 19h00 au hall des sports pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

Bonne et heureuse année.

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

Toute la population de Ruy-Montceau est cordialement invitée à la cérémonie des voeux de la Municipalité qui se déroulera le Jeudi 12 janvier 2017 à 19h00 au hall des sports

Soirée information-débat à destination des acteurs économiques Jeudi 26 janvier 2017 à 19h00 à la salle de Lavitel

Monsieur AURIA, cabinet Fiducial, interviendra sur les thèmes suivants:
- Impôt et prélèvement à la source.
- Le fichier écriture comptable.
- La piste d'audit fiable.

Monsieur RUARD, Alsatis, fera un point d'étape sur l'internet très haut débit pour les entreprises.

Tous les acteurs économiques de la commune sont conviés à cette soirée qui se clôturera par un buffet dînatoire.

Repas du CCAS - Dimanche 26 février 2017 à 12h15 au Hall des sports

Repas offert à toutes les personnes de Ruy-Montceau âgées de 70 ans et plus.

Les inscriptions seront prises à l'Hôtel de Ville jusqu'au vendredi 17 février 2017.

La participation au repas des personnes accompagnatrices de moins de 70 ans sera de 25€.

2017: année électorale!

2017 sera une année riche en scrutins.

Calendrier

Election présidentielle:
1er tour : 23 avril 2017
2nd tour : 7 mai 2017

Election législative:
1er tour : 11 juin 2017
2nd tour : 18 juin 2017

Où voter?

Les bureaux de vote de Ruy n°1, 2 et 3 se tiendront dans le bâtiment périscolaire, situé 50 rue de la Salière (en face de l'hôtel de ville).
Le bureau de vote n°4 de Montceau se tiendra dans le restaurant scolaire, situé 28 rue Centrale (à côté de la salle Annequin).

Ne pas oublier le jour du scrutin :

-Une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire….).
-La carte d'électeur.

Chaque électeur inscrit sur les listes électorales recevra une nouvelle carte d'électeur au courant du mois de mars 2017.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.
La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.
Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Au conseil municipal

Départ d'Eric GARNIER ….

C'est avec beaucoup d'émotion que le conseil municipal enregistre la démission d'Eric GARNIER.

«J'ai souhaité quitter mes fonction de conseiller municipal et d'adjoint à l'urbanisme pour des raisons familiales et professionnelles. J'ai été honoré de servir la commune de Ruy-Montceau et ses habitants durant 7 ans. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017. »

… Arrivée de Yasmina MOUMEN

Suite à la démission d'Éric GARNIER, en application de l'article L270 du Code électoral, Yasmina MOUMEN en tant que candidate suivante sur la liste « Citoyens Unis pour Ruy-Montceau » s'est vue conférer la qualité de conseillère municipale.
Elle a été officiellement présentée et installée au début de la séance du 17 novembre 2016.

En bref

Bienvenue

Depuis le 5 septembre 2016, Annabelle et Karil BULTEL, professionnels de la restauration depuis 20 ans, ont repris la gérance du bar-restaurant « Le Lavaizin ».
C'est avec plaisir qu'ils vous accueillent, dans une salle rénovée, tous les jours à midi avec un menu et une carte. Le soir, le restaurant est ouvert du mercredi au samedi.
Des soirées à thème sont organisées une ou deux fois par mois.
Retrouvez toutes leurs infos sur les réseaux sociaux.

Retour en images sur ...

1 Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

De nombreuses familles nouvellement arrivées à Ruy-Montceau ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la soirée d'accueil et d'intégration.

Après la présentation, par le maire, de la commune, de ses infrastructures, de ses réalisations et de ses projets, la place est laissée aux questions auxquelles ont pu répondre les adjoints et conseillers municipaux. Cette sympathique soirée s'est terminée par un moment de convivialité apprécié des invités qui ont également pu faire plus ample connaissance entre eux.

2 Soirée halloween

Cette soirée, réservée aux familles ruymontoises a été un succès.
Merci aux organisateurs qui n'ont pas ménagé leur temps pour que cette manifestation soit un succès.

A noter une participation record des jeunes de la commune et une grande créativité dans les déguisements.

3 Les colis de Noël 2016 du Centre Communal d'Action Sociale

Mi-décembre dernier, le CCAS a distribué le traditionnel colis de Noël aux habitants de la commune de plus 75 ans.

Pour cette distribution 18 bénévoles se sont rendus au domicile des 371 personnes concernées, dont 82 couples, 193 personnes seules et 14 personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

4

5

4 Remise de chèques par l'association des randonneurs

Chaque année, le vide grenier et la course humanitaire « La Berruyenne», organisés par l'AS Randonneurs permettent de récolter des fonds au profit du corps médical hospitalier.

Le résultat de ces manifestations édition 2016 s'est traduit par la remise d'un chèque de 6 600 € au service du professeur Bertrand de l'IHOP de Lyon, et d'un chèque de 2 600 € au profit de l'hôpital pédiatrique Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu.

De nombreux bénévoles et élus étaient présents à l'occasion de la remise officielle de ces chèques. Un moment convivial est venu clôturer cette soirée dédiée à la générosité.

5 Téléthon 2016

Cette année encore, la population s'est mobilisée pour cette manifestation pour la recherche médicale.
De nombreuses animations se sont déroulées sur la commune à l'initiative des organisateurs bénévoles.
Les lumignons confectionnés par les enfants des écoles de Ruy-Montceau ont été exposés lors du lancement des illuminations de fin d'année.

Aménagement du champ de foire

Les objectifs des travaux sont les suivants:
-Reconfiguration des allées pour faciliter l'installation et la circulation des exposants et la circulation des visiteurs lors des diverses manifestations organisées (foires, vide grenier, fête du 14 juillet, etc …)
-Enfouissement des réseaux d'eau /assainissement et électricité avec mise aux normes, afin d'améliorer la desserte et la sécurité des utilisateurs de l'ensemble du site de Lavitel.
-Ecrêtement de la partie haute du parking pour améliorer l'accès et la circulation des véhicules. Toute la terre ainsi enlevée est réutilisée sur place.

Cette première tranche de travaux devrait être suivie par une seconde phase destinée à aménager un espace de loisirs à destination des habitants de tous âges.

Clos Raffet

Les travaux de construction des 9 logements de l'OPAC 38, à l'angle de la rue de Lavaizin et de l'impasse de Raffet, viennent de débuter et se déroulent normalement au vu des conditions météo favorables pour le moment.
L'entrée des locataires est prévue pour octobre 2017.

Livraison de la résidence
Les Marronniers, rue de la Salière

Installation de limiteurs de niveau sonore dans les salles communales

Un limiteur mesure le niveau sonore et indique sur un écran le niveau instantané et le niveau moyen sur une minute.

Si pendant une minute on dépasse les seuils, alors l'électricité est coupée pendant 30 secondes.
Au deuxième dépassement, l'électricité est recoupée pendant 30 secondes.
Au troisième dépassement, l'électricité est coupée définitivement jusqu'à réarmement par un agent communal.

Les seuils sont fixés à 100 dB si les portes sont fermées et 90 dB si les portes sont ouvertes (des contacteurs sont placés sur les portes).

Entrée ouest de Ruy : recherches archéologiques

Des sondages de diagnostic et de recherche d'éventuels vestiges romains ont été prescrits et sont obligatoires au vu des projets d'aménagement d'une voie nouvelle et des constructions envisagées sur le terrain.

Ainsi ce sont au total 70 fouilles de 25 m x 2 m et d'une profondeur moyenne de 1,50 m qui ont été réalisées.

Aménagement du centre de Montceau

La municipalité de Ruy-Montceau a pour objectifs d'aménager et de valoriser le centre bourg de Montceau, entre l'église et le monument aux morts, pour notamment:

-Mettre en valeur les édifices publics, leurs accès et leur valeur patrimoniale.

-Redynamiser et restructurer les espaces publics par la création d'une place traversante à caractère urbain participant par la réduction de la vitesse du trafic à la sécurisation des cheminements piétons.

-Renforcer les continuités piétonnes entre les équipements publics et les commerces de part et d'autre de la route départementale.

-Optimiser le potentiel de stationnement.

-Mettre en place une trame paysagère adaptée.

Pour mener à bien ce projet, la collectivité a acquis les bâtiments situés au 32 rue Centrale. Les travaux de démolition de ces bâtiments viennent d'être réalisés par l'entreprise Moulin BTP.

Une aire de stationnement va être provisoirement créée dans l'attente des prochains travaux.

Pylône du dôme

Le plan très haut débit du département est officiellement lancé. L'objectif est de raccorder tous les isérois en fibre optique d'ici 2024.

En attendant ce déploiement,le département propose une offre de haut débit par Wifi, de 20 Méga/s pour les particuliers et qui peut aller jusqu'à 100 Méga/s pour les entreprises. Ainsi la couverture Wifi déjà existante sera étendue à l'ensemble du département. L'infrastructure qui doit accueillir les installations de ce réseau vient d'être mise en place sur le site du Dôme à Montceau.

Les informations liées à la souscription d'un abonnement seront données dans les prochaines publications municipales. Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur **www.iserehd.net**

Mais pourquoi répandre des gravillons sur les routes ??

Comme tout, les chaussées se dégradent et il est nécessaire de faire des travaux d'entretien et notamment de renouvellement des couches de surface périodiquement afin d'éviter des dégâts plus importants qui entraîneraient des remises en état beaucoup plus onéreuses.

A défaut de pouvoir réaliser un tapis d'enrobés (qui ne présente pas que des avantages !) la technique la plus utilisée (sur la grande majorité des voiries communales, communautaires et même sur les départementales secondaires) est celle du revêtement superficiel d'entretien bi-couche, pour redonner à la chaussée de l'imperméabilité et de la rugosité.

Ces travaux, qui doivent être réalisés à la belle saison, comprennent :

- -Le «délignement» des accotements (nettoyage des bords de chaussée).
- -Puis en cas de «grosses» déformations un «reprofilage» sommaire.
- -La réparation des dégradations superficielles et des «nids de poules».

Deux à trois semaines plus tard, après un balayage du support, est réalisé l'enduit général bi-couche :

- -Répandage d'une couche de liant hydrocarboné (bitume répandu à chaud) et d'une couche de gravillons.
- -Suivi d'une 2ème couche de liant et de gravillons plus fins ; chaque gravillonnage étant cylindré par un compacteur à pneus.

Lorsque les gravillons sont bien «enchâssés», et en fonction de la météo, les rejets de gravillon sont balayés, aspirés et évacués quelques semaines après.
Mais il en reste toujours un peu!!
Les panneaux de signalisation sont mis en place pour appeler à la prudence les usagers de ces voies.

Ces couches régulières et uniformes ne sont évidemment pas destinées à supprimer les déformations préexistantes du support.
Pour ce faire il n'y a que le reprofilage général et les tapis d'enrobés! Lesquels, nécessitant de plus la mise à niveau de tous les ouvrages existants sous chaussée (bouches à clé, tampons de regards, ...) sont beaucoup plus chers !

Chemin de Bièze

A titre d'exemple, le revêtement bi-couche effectué en 2016 sur le chemin de Bièze a coûté 22 241,88 €, alors que le devis de réalisation d'un tapis d'enrobés s'élevait à 110 000 €.
La commission Voirie a opté pour cette solution technique afin de maîtriser les dépenses publiques.

Les temps d'activités périscolaires

Comité de pilotage du 18 novembre

Le succès pour les TAP!

Le comité de pilotage des rythmes scolaires s'est déroulé le vendredi 18 novembre à l'hôtel de ville de Ruy-Montceau.

Composée du maire Guy RABUEL, de la première adjointe responsable des affaires scolaires Marie-Claire LAINEZ, des élus de la commission scolaire, de la coordonnatrice enfance/jeunesse Sandrine FIGUIÈRE, des parents délégués, et des directrices des écoles de la commune, cette instance est chargée d'évaluer le dispositif et de proposer éventuellement des axes d'amélioration.

Le fonctionnement de la commune avec les vendredis après-midis libérés pour les TAP depuis la rentrée 2014 fait l'unanimité.
Plus de 70% des parents sont satisfaits de l'organisation et les contenus. En effet, théâtre, capoeira, handball, anglais, musique…. de nombreuses activités intéressantes et variées sont proposées aux enfants chaque vendredi après-midi.
Les agents municipaux ne sont pas en reste et proposent des ateliers cuisine, scrapbooking, jeux de société, jeux d'extérieur, pour prendre en charge au mieux les enfants.

Les membres de la commission ont donc décidé à l'unanimité de reconduire cette organisation pour l'année prochaine et un courrier a été adressé en ce sens à la directrice d'académie.

Fêtes intergénérationnelles

Ce n'est pas l'atelier du Père Noël mais l'atelier des petits lutins.

Atelier créatif de plus de 300 cartes de Noël à destination des personnes âgées avec les enfants de la maternelle de Ruy et les ATSEMS: Elizabeth, Laurence, Nicole et Mégane à travers les temps d'activités périscolaires le vendredi après-midi.

Joie, bonne humeur pour préparer la surprise à nos aînés.
Merci le temps de Noël.

Le centre de loisirs

Vacances d'hiver 2017

Accueil de loisirs sur place
Du lundi 20 février
au vendredi 24 février 2017.

Séjour ski pour les 11/17 ans
A Villard de Lans
Du dimanche 19 février
au samedi 25 février 2017.
Réunion d'information pour les parents le vendredi 10 février 2017 à 18h00.

Inscriptions
Du lundi 23 janvier
au vendredi 3 février 2017.

Vacances de printemps 2017

Accueil de loisirs sur place
Du mardi 18 avril
au vendredi 21 avril 2017.

Mini-camps pour les 7/10 ans au centre d'hébergement des Coulmes à Rencurel
Du mardi 18 avril
au vendredi 21 avril 2017.
Activités : cani-rando,
découverte de la vie dans le Vercors

Inscriptions
Du lundi 20 mars
au vendredi 31 mars 2017.

Vacances d'été 2017

Accueil de loisirs sur place
Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017
et du lundi 28 août au vendredi 1er septembre 2017.

Mini-camps pour les 7/10 ans
Du 10 juillet au 13 juillet 2017.
Du 17 juillet au 21 juillet 2017.

Séjour pour les 11/13 ans
Vercors en l'air à Villard de Lans.
Du dimanche 16 juillet
au dimanche 23 juillet 2017.

Séjour pour les 14/17 ans
Catalogne : entre mer et montagne
Du lundi 10 juillet
au samedi 22 juillet 2017

Inscriptions
Du mercredi 17 mai 18h00
au vendredi 16 juin 2017.
Permanence d'inscription le mercredi 17 mai
de 18h00 à 20h00 au bâtiment périscolaire de Ruy.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Vanessa MAGNARD :
vanessa.magnard@leolagrange.org
ou 06 70 61 36 60

Protocole «Participation citoyenne»

La mise en place du protocole de « Participation Citoyenne » a été prescrite le 2 juin 2016 par une délibération unanime du conseil municipal.

Le 22 novembre, ce protocole a été officialisé entre la préfecture, la Gendarmerie Nationale et la mairie représentées par Messieurs le sous-préfet de la Tour du Pin Thomas MICHAUD, le chef d'escadron Le GUEN, commandant la compagnie de Bourgoin-Jallieu et le maire Guy RABUEL.

Le dispositif est novateur dans la CAPI, la commune est la première à s'y inscrire, les autres villages intéressés étant encore au stade initial.
Dispositif créé par le ministre de l'intérieur en 2011, il permet tout à la fois, de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Ce concept s'inscrit dans un cadre de sécurité partagée. Fondé sur la solidarité de voisinage, il vise à développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Les personnes volontaires, appelées référents sont sensibilisées en vue :

-De l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements momentanément inoccupés, ramassage du courrier des vacanciers.

-D'une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements et événements suspects (démarcheurs trop insistants…),

- De l'acquisition de réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal (véhicules semblant en repérage…).

Dans le cas de notre commune, plusieurs personnes se sont proposées notamment dans les hameaux de Montceau, Chatonnay et du quartier de Bieze.

Lorsqu'elles ont connaissance d'un fait anormal, elles le transmettent à un Gendarme dont l'une de ses activités principales est le traitement de ces appels.
De son côté, la Gendarmerie informe les référents, afin de les mettre en garde, de tout fait pouvant se perpétrer dans leur quartier.

N'oublions pas que la sécurité, bien qu'étant une affaire régalienne est de la responsabilité de chacun.

En bref

Les services postaux

Vos envois et retraits de courriers et colis peuvent être réalisés au Tabac Presse à Ruy ou au bar restaurant épicerie T Malizo à Montceau.

Tabac presse de Ruy
39 rue de la salière
04 37 03 07 23
Ouvert de 07h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 tous les jours.

Bar restaurant épicerie T Malizo à Montceau
33 rue Centrale
04 37 06 59 23
Ouvert de 07h00 à 21h00 tous les jours, fermeture le mercredi, le samedi et le dimanche entre 12h00 et 16h00.

Pour des raisons évidentes de sécurité, seuls les services financiers ne sont pas assurés par ces relais commerçants.
Les retraits ou versements d'argent ne sont pas possibles.

Le Plan Local d'Urbanisme adopté!

La commune de Ruy-Montceau s'était dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2008. Suite à la requête de deux administrés, le tribunal administratif de Grenoble a annulé ce PLU en 2010 et le Plan d'Occupation des Sols de 1981 s'est retrouvé remis en application.

En juillet 2010, le conseil municipal a donc prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU pour doter la commune de règles d'urbanisme adaptées à notre époque, et mettre en œuvre un projet d'aménagement et de développement durables qui exprime une vision politique pour notre territoire avec de grandes orientations pour les 15 années à venir en matière d'habitat, d'équipements publics, de développement économique, de gestion de l'espace, et de prise en compte des risques naturels.

Le travail a été largement retardé et compliqué par les nombreuses évolutions législatives successives (Loi SRU, Lois Grenelle 1 et 2, Loi Alur, Loi Macron, Directive territoriale d'aménagement, Sdage Rhône Méditerranée, Sage de la Bourbre, Scot Nord-Isère, Plan local de l'habitat de la CAPI, …) qui se sont imposées à notre commune. Ruy-Montceau est ainsi soumise aux dispositions de l'article 55 de la Loi SRU qui oblige la commune à disposer d'un parc de logements comprenant au moins 20 % de logements locatifs sociaux, et ce malgré les difficultés structurelles de notre territoire (Plan de prévention du risque inondation de la Bourbre, Carte des aléas en matière de glissement de terrain, absence ou vétusté du réseau d'assainissement, …).

Malgré ces contraintes, le PLU a été élaboré pour garantir un développement maîtrisé de la commune, adapté aux réalités locales et axé sur la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel, sur le maintien de la qualité de notre cadre de vie.
Le document ainsi adopté définit les principes fondamentaux qui s'imposeront désormais à toute action municipale : organiser l'évolution de Ruy-Montceau dans une logique de développement durable pour garantir le maintien des grands équilibres et des caractéristiques fondamentales de la commune, piliers d'une qualité de vie à tous les âges, de l'équilibre entre les espaces bâtis et les espaces non bâtis (préservant ainsi les espaces agricoles), et de l'équilibre entre les fonctions résidentielles, économiques et de services.

Dans l'espace réservé à son expression, une fraction de l'opposition municipale s'exprime sur l'adoption du PLU. Après avoir rappelé l'incohérence de ces personnes qui ont voté pour l'arrêt du projet de PLU en décembre 2015 et contre l'adoption de ce même projet en octobre 2016, il convient de constater que derrière les arguments développés il y a une grande méconnaissance des dossiers, et une volonté farouche à vouloir ignorer les règles imposées.
La commune de Ruy-Montceau est placée en situation de carence par les services de l'Etat car elle ne possède pas suffisamment de logements locatifs sur son territoire. Elle ne dispose plus de son droit de préemption pour maîtriser son développement. Que propose l'opposition municipale pour que la commune sorte de cette situation ? Rien. Elle ne fait que déplorer que le nombre de logements locatifs que l'Etat impose de construire sur Ruy-Montceau est trop élevé. Sur ce point au moins tout le monde est d'accord.

La majorité municipale a engagé des actions avec l'association des maires de France et les différents parlementaires du département pour tenter de modifier la loi SRU. **Ainsi, à l'initiative du sénateur Michel SAVIN, qui était venu soutenir l'action municipale en 2014, le Sénat a décidé de se saisir d'un projet de loi modifiant la loi SRU pour prendre en compte des particularités de chaque commune.**
Dans l'attente d'une promulgation, la commune de Ruy-Montceau doit nécessairement s'organiser pour tenter de se rapprocher des objectifs de la loi en vigueur.

Le PLU adopté le 3 octobre dernier est un outil qui permettra à la municipalité actuelle, ainsi qu'aux prochaines, de mener une politique de construction ambitieuse et équilibrée fondée sur des projets en adéquation avec les moyens financiers de la collectivité et le rare foncier disponible sur notre territoire.

L'intégralité des pièces du nouveau PLU de Ruy-Montceau peut être téléchargé sur le site www.ruy-montceau.fr

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2017-2018 débuteront le mardi 3 janvier 2017 à l'hôtel de ville auprès de Sandrine FIGUIÈRE, service Education.

Les semaines contemporaines 2017

Du 20 janvier au 5 février 2017, place aux 12èmes «Semaines Contemporaines».

Un des temps forts annuels du Conservatoire Hector Berlioz CAPI.
Ouvert à tous, ce festival s'inscrit dans la poursuite de l'action du Conservatoire dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Au programme de cette quinzaine : musique, danse et théâtre, des rendez-vous proposés par des artistes invités, des élèves et des enseignants du Conservatoire : il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !

En plus des spectacles tout public, ce festival est également l'occasion pour les élèves du Conservatoire de participer à des ateliers-découverte.
Pouvoir essayer de nouvelles pratiques / esthétiques autour de leur discipline habituelle, voire découvrir de nouvelles disciplines, tels sont les objectifs de ces ateliers.

Retrouvez toutes les informations concernant le festival sur le site de la CAPI : www.capi-agglo.fr, et suivez également l'actualité du Conservatoire sur sa page Facebook : Conservatoire Hector Berlioz.

Concert de musique de film de John Williams

Après l'avoir accueilli avec succès en mars 2016 pour l'opéra « Carmen » (160 artistes sur scène; 760 spectateurs), la CAPI invite de nouveau l'Orchestre Symphonique Rhône-Alpes-Auvergne à se produire sur son territoire.

Rendez-vous le 29 janvier 2017 à 16h00 au Théâtre du Vellein pour un concert exceptionnel sur les musiques de films de John Williams.

L'Orchestre rend en effet hommage à l'un des plus grands compositeurs de musique de film de l'histoire du cinéma. Sous la direction de Laurent PILLOT, les 80 musiciens de l'orchestre interpréteront des musiques mythiques, populaires et intemporelles: Star Wars, Harry Potter, Jurassic Park, Les aventuriers de l'arche perdue, La liste de Schindler, Rencontres du troisième type ou Les dents de la mer.

Tarifs:
- Plein tarif:25 €
- Moins de 12 ans: 10 €.

Réservation:
Billetterie en ligne sur www.osyra.fr et point de vente à l'office du tourisme de Bourgoin-Jallieu (04 74 93 47 50)

Le Festival Electrochoc

Du 25 mars au 8 avril 2017, rendez-vous avec la 12ème édition d'Electrochoc.

Organisé par les Abattoirs de la CAPI, ce festival de musiques électroniques et arts numériques a été créé dans un esprit de décloisonnement, de découverte, d'expérimentation et de diversité.

Des idées fortes qui nourrissent depuis 12 ans la démarche artistique du festival et des Abattoirs. Alors que la technologie s'est invitée dans la création musicale, du hip-hop aux musiques du monde, en passant par le rock et une pléiade de styles récents et adulés, les musiques électroniques sont au cœur de l'actualité et la « French Touch » est reconnue dans le monde entier.

Le festival distille cette effervescence avec une programmation éclectique et accueille artistes émergents ou reconnus. Ils viennent du monde entier présenter ce que la création contemporaine a de plus innovant et original.

Au programme du festival 2017: spectacle, concerts, ateliers découverte, expositions, vidéos, musiques, dispositifs interactifs…

Retrouvez toutes les informations concernant le festival sur le site des Abattoirs: http://www.lesabattoirs.fr.
Et suivez également l'actualité de la SMAC Les Abattoirs sur sa page Facebook, ses comptes Twitter et Instragram.

MA RENO

Le Nord-Isère Durable avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME lance MA RÉNO, un nouveau service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement.

C'est l'opportunité pour les habitants de la CAPI d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique. MA RÉNO c'est :

-DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

-UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.

-DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS pour réaliser vos travaux.

Et pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pouvez bénéficier d'une subvention jusqu'à 7 500€ cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

Plus d'informations
au numéro MA RÉNO 04 74 94 79 99
ou sur le site : http://www.mareno-nordisere.fr/

Points de vue

Le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), une vision en trompe l'oeil !

Le PLU a été voté au Conseil Municipal du 3 octobre 2016 après des années d'attente - on en parle depuis plus de 6 ans !

Après un 1er mandat d'immobilisme, la Majorité municipale passe brutalement à une ère de construction tous azimuts; La moindre parcelle de terrain est exploitée pour faire des logements, même le terrain de football devient constructible dans ce PLU!

Sur la commune, les logements sociaux poussent plus vite qu'il ne faut de temps pour le dire et plus nombreux que ce qui est demandé. Il faut du logement à loyer modéré car il faut de la mixité sociale, mais pourquoi plus que ce qui est exigé ?

Pourtant, il y a 2 ans, le maire entamait une grève de la faim pour crier haut et fort qu'il n'était pas possible de répondre à la demande du préfet!

Dans ce PLU, environ 140 logements sont prévus à l'entrée Ouest de Ruy, dont une résidence seniors, loin des commerces et des services; Quelles facilités d'accès aux commodités pour les futurs habitants, en particuliers les seniors ou les personnes non motorisées?

Lors de l'enquête publique, plus de 100 personnes ont exprimé des inquiétudes sur ce PLU. Or, seules 2 modifications ont été apportées.

La commune s'agrandit ce qui est source de dynamisme. Malheureusement, le rythme est trop rapide pour les infrastructures: école, transport, voirie, commerces, hall des sports… ; rien n'est prévu. Or certaines, comme le gymnase sont déjà saturées.

L'Opposition «Présents pour Ruy Montceau», ne cesse de soulever ces incohérences.

Pour nous, ce PLU est inadapté et en désaccord avec l'idée d'un développement harmonieux de notre commune; C'est pourquoi, nous ne le soutenons pas dans cet état.

Nous voulons faire entendre la voix des Ruy Montois qui comme nous, ne reconnaissent plus leur village et s'inquiètent du manque de vision pour son avenir.

L'opposition Municipale- « Présents pour Ruy Montceau » .

Les professionnels de santé

DENTISTE		
Florina LUCACIU	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 69 63
INFIRMIÈRES		
Nicole GITTON	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Myriam DUTAL	24 rue de Lavaizin	06 48 73 87 55
Françoise GUIGUET-VERNADAT	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 83 64 49
Marie-France BERNARD	51 avenue de la Vieille Borne	06 29 70 96 78
Pascale GIROUX	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Coralie LAVOIL-GARDEY	Impasse de la Vieille Borne	06 84 90 94 67
MÉDECINS GÉNÉRALISTES		
Dr Nathalie ROQUES	7 place du 8 mai 1945	04 74 93 21 31
Dr Pierre-Godefroi ROQUES	7 place du 8 mai 1945	04 74 93 22 02
Dr Christophe SERRAT	7 place du 8 mai 1945	04 74 93 21 31
Dr Guillaume du MANOIR	65 rue de la Salière	04 74 43 20 14
KINÉSITHÉRAPEUTES		
Véronique HARAULT-GENEVOIS	4 chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Laurence LEDUC-VINCENT	24 rue de Lavaizin	04 37 03 12 91
Nicolas GUILLOTEAU	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 28 36 36
Manuel de Jesus DA CRUZ COSTA	4 chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Marie-Laure DELORME	24 rue de Lavaizin	04 37 03 12 91
OSTHÉOPATHES		
Marie LAMANT	1 vie Etroite	06 49 10 60 63
Chloé SIMON	1 vie Etroite	06 28 33 59 64
Benoit VERAN	24 rue de Lavaizin	06 09 79 00 23
ORTHOPHONISTE		
Dominique BLANC	24 rue de Lavaizin	06 83 35 25 65
PÉDICURES - PODOLOGUES		
Marie-Joséphine PLANAS	51 avenue de la Vieille Borne	04 74 43 91 61
PHARMACIEN		
Pharmacie CARRON-GIRARD	1 avenue des Cantinières	04 74 93 22 35
PSYCHOLOGUES		
Fabrice FLORES	19 chemin de Marguinière	06 66 64 81 07
Sylvie LELEU	4 vie de Chade	04 37 03 15 18

LES AUTRES THÉRAPEUTES

ART THERAPIE		
Carole AUBOURG	1 vie Etroite	06 10 48 41 00
DIGITOPUCTURE		
B. COULOUVRAT	51 avenue de la Vieille Borne	06 14 20 26 09
NATUROPATHE - PRATICIENNE MASSAGE BIEN-ETRE		
Martine MARTINOD-NIARFEIX	18 ZA Le Pérelly	06 28 02 75 04
RÉFLEXOLOGUE		
Michèle PEYNACHE	1 vie Etroite	06 80 17 27 24
SOINS ENERGETIQUES CHINOIS		
Christine JAQUEMET-TERRIER	1 vie Etroite	06 18 78 63 18
SOPHROLOGUES		
Ghislaine LACROIX	24 rue de Lavaizin	06 79 02 98 43

Naissances

HUOT Julia le 17 juin.
PIRAUD Kyméo le 1er juillet.
DI SIMONE Ornella le 28 juillet.
MONNET Léana le 29 juillet.
POULY Lalie le 05 août.
HOARAU Naomie le 20 août.
BRAMBILLA Justine le 24 août.
ARIBERT Chloé le 1er septembre.
GUILLEMOTE Lucas le 03 septembre.
ORTEGA Armancio le 17 septembre.
GÉRAUDEL Tom le 10 octobre.
PRAT Tiana le 11 octobre.
DUMONT Maverick le 13 octobre.
YASAR Esmanur le 15 octobre.
BARRIERE Paul né le 26 octobre.

Mariages

MEURISSE Marc-Antoine et JAIME Solenn le 25 juin.
COLLET Thomas et CHEVRIER Elise le 13 juillet.
DUFOSSÉ Christophe et COLOMBOTTO Isabelle le 16 juillet.
MIEGE Anthony et FERNANDES Jennifer le 13 août.
CHAUVEAU Amaury et CHABOUD Alicia le 20 août.
GENIN Cédric et ALLARY Mélanie le 27 août.
GUERRIER Alexandre et PERRIN-JANAIS Fanny le 27 août.
CIAPIN Aurélien et SECCHI Eléonora le 03 septembre.
FONT Cédric et DUCLOS-MOYNE-BRESSAND Estelle le 03 septembre.
MEZOUAR Sophiane et RENARD Magali le 03 septembre.
VERNAY Vincent et CLAVEL Céline le 24 septembre.
FONTAINE Denis et GILLE Elise le 24 septembre.
GIRARD Roland et CHEVROLAT Anne le 1er octobre.
PLASSART Gaël et DAZZI Anne-Gaëlle le 29 octobre.

Décès

GUERRIER Denise née DAL GOBBO le 19 juillet.
RANCHON Lucienne née CHARRETON le 30 juillet.
FLEURANCE Andrée née CARRERE le 10 août.
BOURSIER Alain le 28 août.
PARENT Simone née MONGOURDIN le 23 août.
BAS Bernard le 16 septembre.
PONCET Juliette née SILVENT le 20 septembre.
BLASIUS René le 07 octobre.
BROSSARD Denis le 10 octobre.
RIGORI Louis le 21 octobre.
VENET Bernard le 21 octobre.
PIGEON Patrick le 07 novembre.
COSTA née BERGER Marie-Louise le 29 novembre.

Calendrier des manifestations du 1er semestre 2017

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Janvier

05:Assemblée générale des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
05:Assemblée générale et tirage des rois du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
06.07.08:Tournoi en salle de football de l'USRM au hall des sports.
12:Cérémonie des voeux de la municipalité au hall des sports.
13:Tirage des rois de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.
14:Tirage des rois de la Pétanque de Ruy à la salle de Lavitel.
14:Tirage des rois de la Fnaca à la salle de la Salière.
19:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
21:Sélection Jeunes Isère du CSRBF au hall des sports.
29:Rando pédestre des rois du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.

Février

02:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
11:Repas dansant de l'USRM à la salle Annequin.
12:Repas dansant du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
12:Diots du Moto club Les Rupt's à la salle de Lavitel.
16:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
19:Boudins de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
25:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
26:Repas du centre communal d'action sociale au hall des sports.

Mars

02:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
05:Repas familial de l'ACCA à la salle Annequin.
11:Championnat des clubs de Pétanque à la grange des associations.
11:Carnaval du Sou des écoles de Ruy à la salle de Lavitel.
11:Repas des bénévoles des Godas à la salle Annequin.
12:Repas annuel de l'AEP à la salle de la Salière.
16:Repas Bugnes du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
16:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Qualification triplette senior de Pétanque à la grange des associations.
18-19:Cropping de Ozidé à la salle de la Salière.
18:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
19:Diots de l'USRM football à la buvette du hall des sports.
19:Pucier du Petit atelier à la salle Annequin.
25:Concert de la chorale Ephata à la salle Annequin.

Avril

06:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
08:Loto du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
08:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
13:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
17:Foulées ruymontoises de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
22:Repas dansant de l'ACCA à la salle Annequin.
29:Qualification triplette de Pétanque à la grange des associations.

Mai

04:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
16 ou 18:Concours vétérans de Pétanque à la grange des associations.
17:Rencontre enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
20:Safari truite de l'Amicale du personnel communal au trou d'eau.
20:Théâtre des Godas à la salle Annequin.
21:Randonnée pédestre des Godas à la salle Annequin.
21:Marché de la création du Garm à la salle de Lavitel.
27:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.

Juin

01:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
03:Concours senior de Pétanque à la grange des associations.
05:Fête du four à bois du CAM à la grange des associations.
09:Kermesse du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
10:Assemblée générale du CSRBF à la salle de Lavitel.
10:Kermesse du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
13 ou 15:Concours vétérans de Pétanque à la grange des associations.
15:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Vide grenier de l'USRM football sur le champ de foire.
20:Concours vétérans de Boules lyonnaises et repas à la salle de la Salière.
21:Remise des trophées de la commission Sports-loisirs-jeunesse à la salle de Lavitel.
22:Repas de fin de saison du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
24:Repas de fin de saison du Tennis club à la salle de Lavitel.
24:Gala de fin d'année des Minois ruymontois au hall des sports.